

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

MAIRIE : de 8 h 00 à 12 h 00 du Lundi au Vendredi

: de 13 h 30 à 17 h 30 le Mardi

: de 14 h 00 à 16 h 30 le Mercredi

: de 9 h 10 à 12 h 00 le Samedi

☎ 02.96.92.75.41 ☎ 02.96.92.82.54

Adresse courriel : mairie.camlez@wanadoo.fr

Site internet : camlez.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

de 9 h10 à 12h00 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le samedi de 11h00 à 12h00

à la salle d'animation, Route de Pont Losquet.

(Le prêt des livres est gratuit)

CYBERCOMMUNE : les sites sont à Coatreven, Penvénan et Tréguier. Infos au ☎ 02.96.92.33.46

Adresse courriel : cyb-espace@cc3r.com

Ecole Publique : ☎ 02.96.92.74.70

INFORMATIONS CCAS

Le repas des anciens du 11 novembre 2018 est offert aux personnes de 65 ans et plus.

Merci de s'inscrire en octobre, en mairie.

Le CCAS offrira une calculatrice aux élèves camléziens entrant en sixième en septembre 2018.

Inscrivez-vous en mairie, merci.

MobiTILT pour handicapés et TaxiTILT sont des services de transport à la demande de Lannion Trégor Communauté (LTC).

Du lundi au vendredi : 8h-18h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Il suffit de s'inscrire en mairie et de remplir les conditions requises (Quotient familial inférieur à 1 200 € et plus de 18 ans) il vous suffit d'appeler au ☎ 02 96 05 55 55 pour MobiTILT

Pour TaxiTILT, un taxi conventionné sera mis à votre disposition pour le pôle de Tréguier

Centrale de mobilité : 0 810 22 22 22 pour TaxiTILT.

ATTENTIFS...

Avec la création en janvier 2018 de « Lannion-Trégor Solidarités », la communauté renforce sa politique sociale et s'engage envers les personnes âgées du territoire pour les années à venir.

Sept structures assurant des services d'aide et de soins à domicile sont désormais regroupées au sein d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale porté par le centre intercommunal d'action sociale de LTC. Groupées, les structures seront mieux identifiées du public et pourront renforcer la qualité de leurs services, être plus performantes. Pour les trégorrois, quel que soit leur lieu de résidence, le numéro d'appel unique de Lannion-Trégor solidarités les guidera vers la structure répondant au plus près de leurs besoins.

Cette nouvelle entité fédératrice, permet aux élus et structures d'être prêts à faire face aux défis démographiques identifiés : *en Trégor, comme en France, la population vieillit. Et elle aspire à rester à la maison le plus longtemps possible.*

COMMENT ACCEDER A CES SERVICES ?

Un numéro de téléphone unique : **02 96 22 15 20** du lundi au vendredi de 9H à 17H

Une adresse mail : aide-soins-domicile@lannion-tregor.com

Rappel sur les frelons asiatiques :

La commune et la Communauté LTC participent financièrement au même montant (10€ par nid primaire, 25€ par nid secondaire) à la destruction des nids, le reste étant à la charge du propriétaire. Il est indispensable de signaler en mairie tout nid repéré sur la commune pour bénéficier des aides, le référent communal vérifiera l'identification, remplira une fiche et fera appel à un professionnel pour votre sécurité, et de plus vous participerez ainsi au suivi évolutif de l'invasion, les communes de LTC transmettront chacune le bilan annuel du nombre de nids détruits ou repérés.